

dans cette ville, le 6 janvier 1838. (Monit. du 15 avril 1868.)

140. — 5 AVRIL 1868. — LOI qui ouvre au budget du département des finances, pour l'exercice 1867, un crédit de 330,000 francs pour les dépenses de la révision des évaluations cadastrales (1). (Monit. du 7 avril 1868.)

Léopold II etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Un crédit de trois cent trente mille francs (fr. 330,000) est ouvert au département des finances, pour pourvoir aux dernières dépenses d'exécution de la révision des évaluations cadastrales; ce crédit formera l'article 38, chapitre VII, du budget de ce département, pour l'exercice 1867, et sera couvert au moyen des ressources ordinaires du budget.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre des finances,
M. FRÈRE-ORDAN.

141. — 5 AVRIL 1868. — LOI qui augmente de 100,000 francs l'art. 15 (Rémunérations) du budget de la dette publique de l'exercice 1867 (2). (Monit. du 7 avril 1868.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le crédit ouvert à l'art. 15 du budget de la dette publique pour l'exercice 1867 est augmenté de 100,000 fr.

Art. 2. Cette augmentation de crédit sera couverte au moyen des ressources ordinaires.

(1) Session de 1867-1868.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 20 décembre 1867, p. 179-180. — Rapport. Séance du 17 janvier 1868, p. 232.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 5 mars 1868, p. 769.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 23 mars 1868, p. XV.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 26 mars 1868, p. 95-99.

(2) Session de 1867-1868.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 20 décembre 1867, p. 178-179. — Rapport. Séance du 16 janvier 1868, p. 232.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 5 mars 1868, p. 768-769.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre des finances,
M. FRÈRE-ORDAN.

142. — 5 AVRIL 1868. — LOI qui ouvre au budget du ministère des finances, pour l'exercice 1868, un crédit de 376,192 fr. 89 c., destiné à régler avec certaines provinces les comptes des intérêts de l'encaisse de 1830 (3). (Monit. du 7 avril 1868.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est ouvert au budget du ministère des finances, pour l'exercice 1868, un crédit de trois cent soixante-seize mille cent quatre-vingt-douze fr. quatre-vingt-neuf cent. (fr. 376,192-89), destiné à mettre le gouvernement à même de régler, avec les provinces de Flandre occidentale, de Liège, de Limbourg, de Luxembourg et de Namur, le compte des intérêts de l'encaisse de 1830.

Art. 2. Ce crédit formera l'art. 37, chapitre VII, dudit budget, et sera couvert au moyen des ressources ordinaires.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre des finances,
M. FRÈRE-ORDAN.

143. — 5 AVRIL 1868. — LOI sur l'organisation de l'armée (4). (Monit. du 8 avril 1868.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. L'état-major général de l'armée et les états-majors particuliers, aussi bien

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 25 mars 1868, p. XV.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 26 mars 1868, p. 93.

(3) Session de 1867-1868.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 4 février 1868, p. 292-294. — Rapport. Séance du 5 mars, p. 328.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 18 mars 1868, p. 878-879.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 23 mars 1868, p. XV.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 26 mars 1868, p. 100.

(4) Session de 1866-1867.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 25 octobre 1867,